



[Communiqués](#)

Air Canada avise ses pilotes d'un lock-out le lundi 12 mars

MONTRÉAL, le 8 mars 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada a présenté hier son offre finale, qu'elle considère comme la meilleure, à l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC), le syndicat qui représente ses pilotes, en vue de conclure le processus de négociation entamé il y a 18 mois et ainsi assurer une stabilité à ses clients. Comme la proposition, en vigueur jusqu'à midi aujourd'hui, n'a pas été acceptée par l'APAC dans le délai prévu, Air Canada a avisé ses pilotes qu'elle déclencherait un lock-out le lundi 12 mars 2012 à 0 h 01 en vertu du *Code canadien du travail*.

« Nous devons éliminer l'incertitude qu'occasionne le conflit de travail pour nos clients, qui déstabilise la Société et ses activités et qui ternit la marque Air Canada, a déclaré Duncan Dee, vice-président général et chef de l'exploitation. Nous avons participé à de longues négociations depuis les 18 derniers mois ainsi qu'à diverses tentatives de conciliation et de médiation. L'offre présentée à l'APAC vise à maintenir la rémunération et les avantages sociaux de nos pilotes dans le quartile supérieur de l'industrie nord-américaine du transport aérien. Il s'agit d'une offre très équitable. Nous espérons qu'elle mettrait fin à ce long conflit de travail. Cependant, comme l'APAC ne l'a pas acceptée dans le délai prescrit, nous n'avons d'autre choix que d'exercer nos droits au titre du *Code canadien du travail*, une décision que nous n'avons pas prise à la légère. Air Canada est disposée à maintenir le dialogue durant la période de préavis, et nous espérons que le comité exécutif de l'APAC profitera de ce délai pour accepter l'offre finale. »

Par ailleurs, le 6 mars, l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), qui représente environ 8 600 mécaniciens, bagagistes et agents - Fret de la Société au Canada, a informé Air Canada de son intention de déclencher une grève à compter du lundi 12 mars 2012 à 0 h 01 (HE). Les membres de l'AIMTA ont récemment rejeté l'accord préliminaire recommandé à l'unanimité et entériné par le comité de négociation du Syndicat à la suite de la médiation fédérale présidée par l'honorable juge Louise Otis.

« Nous reconnaissons et regrettons l'incertitude que cette situation occasionne pour nos clients et nous les remercions de leur patience et de leur compréhension. Nous continuerons de communiquer des mises à jour, notamment en ce qui concerne les plans de contingence, au besoin », a indiqué M. Dee.

Comme les centres téléphoniques d'Air Canada reçoivent un grand nombre d'appels, les délais d'attente sont plus longs qu'à l'habitude. Pour éviter l'attente, Air Canada recommande fortement aux clients de consulter son site Web (aircanada.com), qui continuera d'être mis à jour en fonction des derniers renseignements. En outre, le site propose des outils libre-service permettant d'effectuer des réservations, de s'enregistrer pour des vols et de modifier des réservations dans l'éventualité où un vol serait retardé ou annulé en raison notamment du mauvais temps.

Offre finale présentée à l'APAC

L'offre finale qu'Air Canada a présentée visait à maintenir la rémunération et les avantages sociaux de ses pilotes dans le quartile supérieur de l'industrie nord-américaine du transport aérien, tout en lui procurant une flexibilité accrue pour gérer ses activités, s'ajuster aux réalités du marché et atteindre ses buts stratégiques à long terme. Voici les principales caractéristiques de cette offre :

- augmentations de salaire pour les pilotes à l'échelle de la Société de 2 %, 2 %, 2 %, 3 % et 3 % sur cinq ans;
- application d'une compensation pour amélioration de la productivité sous forme d'une augmentation de salaire supplémentaire de 2 % la deuxième année suivant la ratification;
- accélération de gains ouvrant droit à pension plus tôt dans la carrière;
- maintien des liaisons actuelles en exploitation principale;
- lettre d'engagement dans laquelle Air Canada s'engage à informer l'APAC de son intention de lancer un transporteur à faibles coûts si aucune modification ne doit être apportée à la Convention collective, ou, si des modifications sont nécessaires, à négocier ces dernières avec le Syndicat;
- pension non réduite en cas de retraite anticipée à 60 ans; admissibilité à la retraite après 30 ans de service ou à l'accumulation de 90 points (âge plus années de service);
- maintien du régime de retraite à prestations déterminées pour les employés actuels;
- régime de retraite à cotisations déterminées pour les nouveaux employés;

- possibilité pour les pilotes de continuer à travailler après 60 ans (les pilotes âgés de plus de 60 ans sont limités à certains appareils et statuts de manière à respecter les règles de l'OACI).

Contexte des négociations avec l'APAC

Air Canada négocie depuis 18 mois avec l'APAC, le syndicat qui représente ses quelque 3 000 pilotes. À la suite du rejet du premier accord préliminaire approuvé à l'unanimité par le comité de négociation de l'APAC après six mois de négociations et l'important remaniement subséquent du comité de négociation, les discussions ont repris en novembre 2011 en présence d'un conciliateur. Peu de progrès ont été accomplis depuis. L'APAC n'a toujours pas répondu de façon détaillée à l'offre qu'Air Canada a présentée le 29 janvier 2012. L'APAC a reçu un mandat de grève de ses membres le 14 février 2012. En outre, plus récemment, les moyens de pression des pilotes d'Air Canada ont commencé à entraîner de nombreuses annulations de vol et perturbations d'horaire nuisant à l'intégrité de l'exploitation et de la marque de la Société.

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant plus de 180 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15^e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et a accueilli plus de 33 millions de clients en 2011. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 60 villes au Canada, 57 aux États-Unis et 63 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, aux Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance^{MD}, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 290 destinations dans 189 pays. En 2011, Air Canada a été classée meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelle mondiale auprès de plus de 18 millions de voyageurs aériens par la firme de recherche indépendante Skytrax.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements:

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

